

VOTER FSU c'est avoir l'assurance d'être représenté

dans les instances de consultation des personnels
par des représentants qualifiés

CCP NON-TITULAIRES

Commission
consultative paritaire

Défense des personnels contre
l'arbitraire de l'administration :

- ◆ situations individuelles
(renouvellement contrat CDD,
conditions d'emploi...);
- ◆ sanctions disciplinaires ;
- ◆ licenciements.

CTA

Comité technique
académique

Consultation sur certains droits
des non-titulaires au niveau
académique :

- ◆ grilles de rémunération ;
- ◆ critères d'ancienneté pour le
classement et d'évolution de
rémunération...

CTM

Comité technique
ministériel

Consultation sur :

- ◆ le cadre d'emploi ;
- ◆ les conditions de recrutement
et de rémunération ;
- ◆ le bilan annuel de l'état de la
précarité et les moyens d'y
remédier...
- ◆ les plans de titularisation.

29 > **06**
NOV DÉC

Votez !

POUR AGIR ENSEMBLE

QU'EST-CE QUE LA FSU ?

La FSU, Fédération syndicale unitaire a été créée en 1993. Elle est rapidement devenue la fédération syndicale majoritaire des personnels de l'Éducation nationale, mais également une des premières fédérations de la Fonction publique de l'État.

Elle regroupe actuellement 21 syndicats, regroupant les personnels intervenant dans les champs de l'enseignement, l'éducation, la recherche, la culture, la formation, la réinsertion et plus généralement dans deux des trois Fonctions publiques.

Depuis sa création, elle a contribué au renouveau du paysage syndical français où elle entend œuvrer à établir des liens et des relais entre l'action syndicale et le mouvement social dans toute sa diversité.

VOTER SNES, C'EST VOTER FSU !



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**